

## Commune de SAINT-FORGET

Informations sur les risques naturels et technologiques  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° SIDR/2021-025

du

22/06/2021

mis à jour le

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui

non

Arrêté préfectoral

date 05 août 1986

aléa Mouvement de terrain

Arrêté préfectoral

date 02 novembre 1992

aléa Inondation

date

aléa

Les documents de référence sont :

DDRM

Consultable sur Internet

Arrêtés préfectoraux des 05 août 1986 et 02 novembre 1992

Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui

non

date

effet

date

effet

date

effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPRm ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui

non

date

effet

date

effet

### 5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte

Moyenne

Modérée

Faible

Très faible

zone **5**

zone **4**

zone **3**

zone **2**

Zone **1**

## pièces jointes

### 5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie des risques naturels prévisibles (ci-jointe)

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEAT, <http://www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

### 6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date de parution :

Pour le Préfet,  
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

  
Thomas LAVIELLE

**Maître d'ouvrage**  
Préfecture des Yvelines

Service interministériel  
de défense et de protection civile  
Bureau de la prévention des risques  
et de la sécurité de public

1, rue Jean Monnet  
78180 VESULLES-CELLES  
TÉL : 01 39 49 47 00



PREFET DES YVELINES



**Risques naturels:**

PPRn approuvé ou prescrit ou arrêtés préfectoraux pris au titre de l'ancien article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque d'inondation

Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

**Risques technologiques:**

PPRT approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

**Limites:**

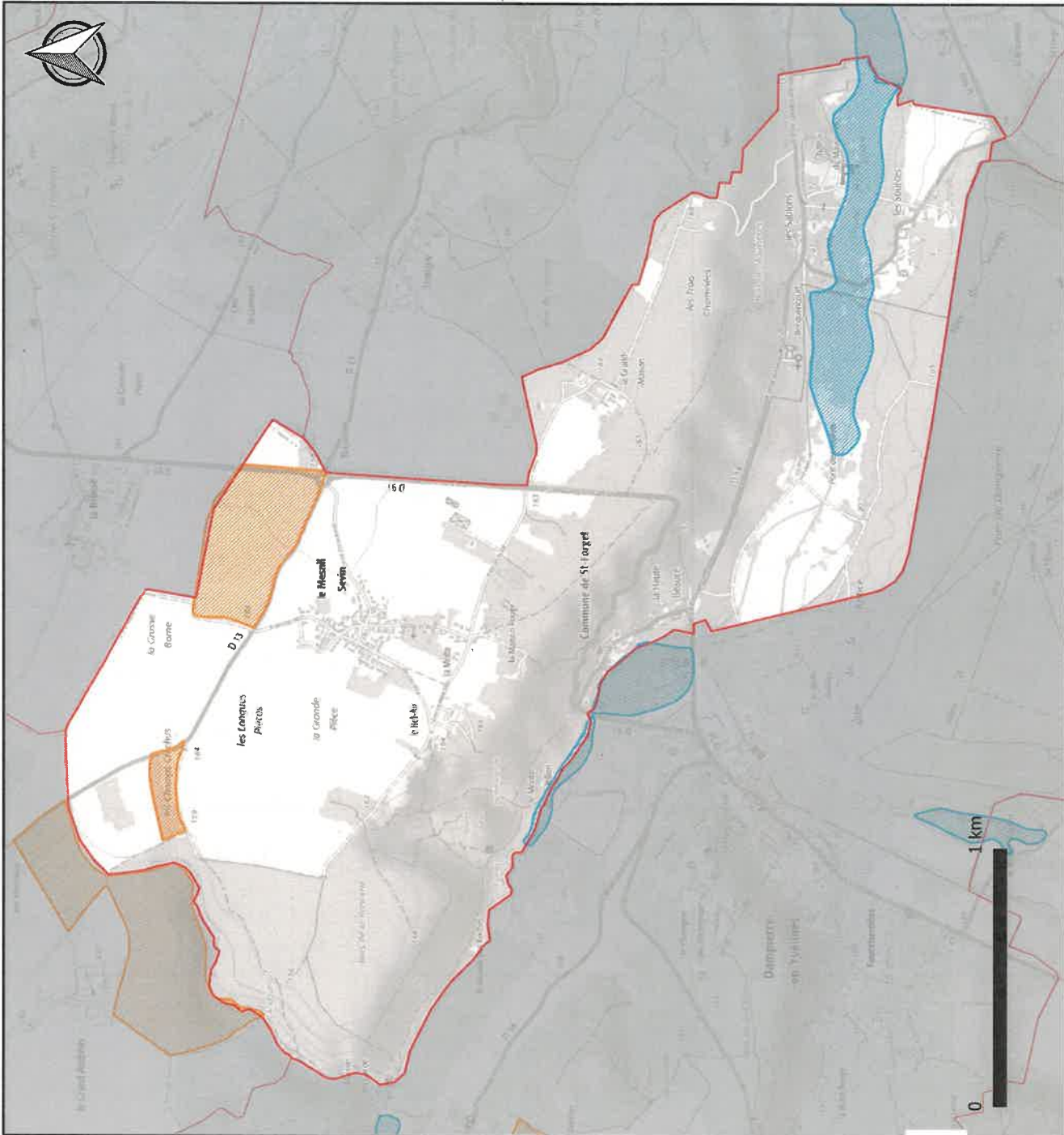
Communales

**Avertissement:**

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

**Maître d'ouvrage**

Direction départementale des territoires des Yvelines  
Service de l'urbanisme/ Prévention, risques et nuisances  
2, rue ESCOFFIER DES SALES  
78100 SAINT-GERMAIN-LEZ-ARREUX  
TÉL : 01 39 49 30 00



Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers  
Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs  
Département des Yvelines - Commune de **SAINT-FORGET**

Sources de données: PPRn et R.111-3 Inondation :  
DD78, PPRn et R.111-3 mouvement de terrain :  
DD78 et ISC, PPRC: DD78 et R.111-3  
Fond cartographique numérique: SCAN 2500GN - BD Cartho@IGN

RELEVÉ DES CARACTÈRES PARTICULIERS  
DES ZONAGES RISQUE NATUREL  
YVELINES VAL201909

Date: 17/02/2021

Diffusion: PUBLIC

Échelle: (A3)

